



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Arles, le 19 septembre 2013

DISPARITION DES TERRES EN CRAU : LES ASSOCIATIONS PORTENT PLAINTE AUPRÈS DE L'UNION EUROPÉENNE POUR NON-RESPECT DU DROIT COMMUNAUTAIRE

Ces dernières années, force est de constater qu'un nombre croissant d'exactions environnementales ont été commises en Crau, particulièrement par le biais de constructions frénétiques d'entrepôts, aménagements jugés irréversibles et fortement consommateurs d'espace.

Nombre d'associations n'ont pourtant pas manqué d'être au rendez-vous pour défendre le patrimoine naturel d'exception de la dernière steppe de France et lutter contre la disparition des terres agricoles et espaces naturels, allant jusqu'à l'action en justice lorsque cela s'imposait.

Cependant, cette stratégie ne s'avère pas toujours fructueuse et les grands groupes industriels finissent trop souvent par obtenir gain de cause, faisant souvent valoir un « intérêt public majeur » illusoire, dans un total mépris de l'environnement et des habitants.

C'est pourquoi, considérant de manière globale les répercussions néfastes des multiples bétonnages sur l'intégrité de la plaine de Crau, les associations NACICCA, Agir pour la Crau et la Ligue pour la Protection des Oiseaux PACA ont décidé de s'adresser à un nouvel interlocuteur. C'est auprès de la Commission des Communautés Européennes que les associations ont déposé en août 2013 une plainte collective, pour non-respect du droit communautaire.

De fait, ce sont deux directives européennes, dites " Habitats " et " Oiseaux " qu'enfreint la France à travers la destruction compulsive de la plaine de la Crau. En effet, de nombreuses dispositions ne sont pas respectées, parmi lesquelles la minimisation des impacts sur des espèces protégées et l'absence d'analyse des effets cumulés de tous ces projets sur les sites naturels du réseau européen Natura 2000.

Les associations ont bon espoir que le dépôt de cette plainte saura tempérer les ardeurs des spéculateurs privés et des élus dans leur ambition de sacrifier toujours plus de terres naturelles et agricoles au nom d'un mode de développement plus que contestable.

Contacts :

NACICCA : Cyril GIRARD
06.71.64.17.38

Agir pour la Crau : Joëlle LONGHI
06.14.60.13.23

LPO PACA : Gilles VIRICEL
04.94.12.79.52